

LES FRATERNITÉS PAROISSIALES

Monseigneur l'Évêque m'a confié la mission de fonder et de développer dans l'Église diocésaine les fraternités paroissiales. Il est vrai que c'est une décision du synode que le diocèse d'Angers a célébré entre 2005 et 2007. C'est le principe numéro 2 : *Tisser un réseau de communautés proches et fraternelles*, dans sa décision 1 : *créer des « fraternités » petites communautés actives*.

Cela fait maintenant sept ans que la charte synodale a été promulguée. Notre contexte s'est bien sûr modifié. L'intuition de base demeure. Sa mise en œuvre nous appartient. Dans un premier temps, je voudrais nous donner quelques points de repères.

POINTS DE REPÈRES

1) L'Église diocésaine est constituée de trois sortes de communautés :

- **les communautés, dites hiérarchiques**, c'est à dire celles que l'évêque constitue d'une manière stable et auxquelles il donne un curé ou un aumônier. Dans ces communautés, les chrétiens bénéficient du service de l'enseignement de la foi, du service de la sanctification par les sacrements et la prière, du service de l'appel à vivre selon l'évangile du Christ et sa loi d'amour. Grâce au ministère de l'évêque et du curé, elles sont appelées à vivre la communion fraternelle. Ces communautés dites hiérarchiques sont le diocèse et les paroisses, qui, sauf exception, sont territoriaux, et les aumôneries (prisons, hôpitaux et cliniques, lycées, ou pour telles catégories de personnes comme les militaires, les forains etc.). D'une certaine manière, nous pouvons dire que tous les catholiques appartiennent à une paroisse.
- **Les communautés associatives** : l'Église donne aux laïcs le droit de s'associer ; mieux encore elle les y incite. Ces associations recouvrent des champs très variés. Prenons par exemple l'annuaire diocésain : il existe pas moins de onze « familles » qui regroupent près de quatre-vingt dix associations. Je nomme quelques familles : Action catholique spécialisée, Mouvements éducatifs, Santé, Famille, Solidarité, Vie économique et professionnelle... Le grand nombre de ces associations dit très bien le souci qu'ont les chrétiens d'évangéliser le maximum des secteurs de la vie, de leur vie. Vous comprenez bien que de telles associations sont indispensables à la vie même de l'Église diocésaine. Elles ont trois caractéristiques principales : les chrétiens **choisissent** d'entrer dans tel ou tel mouvement et association. Elles prennent donc la forme de réseaux, puisqu'elles ne dépendent pas de la géographie. Ensuite, elles désignent leurs propres responsables selon leurs statuts particuliers et cooptent elles-mêmes les prêtres qui vont être aumôniers ou conseillers spirituels. Enfin, elles sont souvent organisées au plan national, voire international, et peuvent recevoir de ces instances leur plan d'action, leur programme d'année, des projets de formation, de rencontre...
- **Les communautés charismatiques** : un charisme, c'est un don que l'Esprit Saint fait à l'Église, Corps du Christ. Et ce don va s'établir dans la durée. Prenez une femme qui vit à Saumur. Elle s'appelle Jeanne Delanoue. Commerçante assez près de ses sous, elle se laisse toucher par la pauvreté des quartiers de sa ville sur les bords de Loire. Elle rassemble quelques femmes pour accueillir ces frères et sœurs

démunis. Avec elles, elle crée une communauté stable, une congrégation. Son charisme, l'attention et le soin apportés aux pauvres gens, va prendre forme dans les engagements des Sœurs de sa communauté. Elle est maintenant sainte. Et sa famille vit et s'agrandit là-bas, à Madagascar. De telles communautés sont elles aussi indispensables à la vie de l'Église : ce sont les congrégations masculines et féminines, les ordres (Dominicains, Jésuites, Bénédictins, Carmes...), les communautés monastiques (abbayes et prieurés), les communautés nouvelles aujourd'hui. Elles ont elles aussi trois caractéristiques : elles doivent se donner des statuts et une règle de vie qui seront approuvés par l'autorité compétente (évêque ou pape). Elles choisissent, au cours de chapitres généraux, leurs propres responsables. Elles agissent toujours en lien avec l'évêque du lieu où elles sont implantées tout en étant libres de leur mouvement.

Au terme de cette rapide exploration, nous pouvons dire qu'une Église diocésaine, comme celle d'Angers, a absolument besoin pour son dynamisme missionnaire de ces trois formes de communautés. Chaque équipe de mouvement, chaque communauté religieuse, sont bien sûr appelées par le Seigneur lui-même à vivre la fraternité. Mais ce ne sont pas des fraternités, telles que l'entend Monseigneur l'Évêque. Celles qu'il entend développer dans son diocèse sont entièrement et exclusivement liées aux communautés hiérarchiques, c'est à dire aux paroisses et aux aumôneries. Nous aurons à revenir sur ce point un peu plus tard.

2) En France, les catholiques sont minoritaires.

Entendons-nous bien. Des sondages montreront qu'une majorité de français - majorité toujours en baisse d'ailleurs – se déclarent catholiques. Mais celles et ceux qui posent les actes conformes à leur foi, qui professent le Credo des Apôtres, qui essaient de vivre selon l'Évangile du Christ, sont minoritaires. Il suffit pour s'en convaincre de regarder nos assemblées du dimanche. Nous sommes minoritaires, c'est un fait. Et, si nous le voulons bien, c'est une chance. Cela suppose que nous ne pensions plus, que nous ne vivions plus comme si nous étions majoritaires. Non, tout le monde ne croit pas en la Résurrection du Seigneur. Non, tout le monde ne pense pas que l'amour du prochain est une règle essentielle. Non, tout le monde n'est pas d'accord pour dire que la famille est la cellule de base de la société et de l'Église... Il devient inutile d'écrire sur nos tracts que « **tous sont invités** », alors que nous savons pertinemment que si vingt ou trente personnes viennent à la rencontre, ce sera bien. Être minoritaires, cela entraîne plusieurs conséquences :

- il est nécessaire d'abord de se connaître, de se reconnaître, de créer entre nous de solides réseaux de relation, j'allais dire presque de se compter. Donc nécessaire d'abord de sortir de l'anonymat.
- Pour cela, dans un quartier, dans un village, il est important que nous nous repérions et que nous existions ensemble : nous verrons tout à l'heure comment. Il ne s'agit pas d'abord d'être bien entre nous - ensemble bien au chaud -, même si la foi partagée, la vie commune, sont un formidable soutien. Il s'agit d'être missionnaires dans le lieu où nous vivons, dans notre géographie.
- Être minoritaires nous engage à poser ensemble, là où nous vivons, des actes essentiels à notre foi comme la prière, la partage de la Parole de Dieu, l'attention à

nos frères et sœurs, et surtout aux plus démunis, l'annonce de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ. Être minoritaires nous engage certainement à nous penser autrement dans nos quartiers et nos villages, à chercher ensemble des formes nouvelles de visibilité.

3) La configuration de notre diocèse.

Depuis plusieurs mois, Monseigneur l'Évêque procède à la création de nouvelles paroisses, comme ici Sainte-Claire entre Mayenne et Sarthe. Au terme de cette restructuration, elles seront une soixantaine. L'évêque assure ses diocésains de la stabilité de ces paroisses : elles ne se modifieront pas à court et moyen termes. Elles auront des prêtres et des diacres. Cette assurance est fondamentale dans le projet de créer des fraternités paroissiales. Elle nous invite d'abord à faire de la résistance. Depuis longtemps, dans notre pays, quand les journaux parlent des catholiques, c'est presque toujours en terme de perte : il y a moins de prêtres, moins de religieuses, moins de baptêmes, moins de ceci, moins de cela... Et bien entendu, ce matraquage médiatique imprègne à la longue les mentalités des catholiques eux-mêmes. Nous risquons d'entrer alors dans le défaitisme. Eh ! bien, résistons ! Donnons à nos paroisses, telles qu'elles sont, une ossature solide, une visibilité nouvelle, une réelle force d'attraction. Pour cela, il est nécessaire de nous convaincre de trois choses.

- L'Église, c'est nous, la paroisse, c'est vous. Il convient donc, en nous appuyant sur ce que nous vivons déjà, de renouveler les relations entre les prêtres, les diacres et l'ensemble des communautés. D'une manière un peu abrupte, je dirai que nous devons apprendre à ne plus partir des prêtres et des diacres, mais des communautés chrétiennes. C'est bien pour cela qu'il faut fortifier nos paroisses en créant ces communautés de base que sont les fraternités paroissiales.
- Dans notre Église diocésaine, les paroisses actuelles sont établies sur un territoire assez vaste. Cet état de fait peut aboutir à une désertification, ou à un délitement du tissu chrétien. C'est pourquoi, il est vital que partout, dans les villages et les quartiers des villes, les catholiques se connaissent, se regroupent et vivent leur foi au plus près de leur voisinage. Il faut d'une certaine manière construire une nouvelle proximité.
- Enfin, ces communautés de base auront une orientation résolument missionnaire. Au milieu du village et du quartier, elles seront l'Église. Elles seront préoccupées de l'annonce de la foi, en proposant par exemple aux jeunes familles la catéchèse ou en faisant connaître les propositions paroissiales ; elles auront le souci d'une prière commune, dans l'église du village, du quartier ou dans les maisons ; elles prendront soin de leurs frères et sœurs, là tout proches, par exemple des malades, des plus démunis, des migrants...

Pour réussir cette démarche, une condition est essentielle : c'est que toutes les communautés de base, les fraternités paroissiales, soient structurellement reliées entre elles et à l'E.A.P. Car c'est ensemble, qu'elles forment paroisse. Dans cette perspective, et nous y reviendrons, vous comprenez l'importance de l'Eucharistie dominicale. Chemin faisant, il faudra donc que nous imaginions les meilleurs relations possibles, les moins bureaucratiques qui soient et les plus efficaces. C'est là que l'outil

internet, pourvu qu'il ne remplace jamais le face à face et la relation humaine, peut être très utile.

CE QUE SONT LES FRATERNITÉS PAROISSIALES

Monseigneur l'Évêque en donne l'approche suivante : « *Des personnes qui se regroupent au nom du Christ, non d'abord en raison de leurs affinités, mais d'abord en raison de leur proximité géographique ou un projet commun d'actions de proximité* ». Reprenons, si vous le voulez bien, chaque élément de cette proposition.

- *Des personnes qui se regroupent au nom du Christ.* Compte-tenu de ce que nous avons dit plus haut, ces personnes habitent dans le même quartier, le même village. De ce fait, elles ne choisissent pas. Elles sont là tout simplement. Et de la même manière que, dans nos familles, nous ne choisissons pas nos frères et nos sœurs, nous ne choisissons pas les catholiques qui vivent dans le même lieu que nous. *Au nom du Christ* : en effet c'est lui le Christ qui nous donne cette famille. Saint Paul s'adresse aux chrétiens de la ville d'Éphèse, d'origines et de conditions diverses : « *Vous n'êtes plus des étrangers, ni des émigrés ; vous êtes concitoyens des saints, vous êtes de la famille de Dieu* » (Ep, 2, 19). Nous ne choisissons donc pas ceux et celles dont Dieu a fait ses enfants et qui vivent dans le même lieu que nous. Donc, dans nos quartiers, dans nos villages, nous sommes invités à nous retrouver en famille, celle de Dieu. Nous ne choisissons pas. Nous rencontrons ceux et celles qui sont là.
- *Non d'abord en raison de leurs affinités.* Voilà la différence essentielle avec les communautés associatives. Prenons en effet le Mouvement Chrétien des Cadres : c'est bien parce qu'ils exercent des responsabilités dans les entreprises ou les administrations, que ces chrétiens choisissent d'entrer dans ce mouvement, quel que soit leur lieu de résidence.
- *Mais d'abord en raison de leur proximité géographique.* C'est bien là que réside l'originalité de ce que souhaite Monseigneur l'Évêque. Dans un même village, dans un même quartier, vivent cinq, dix familles de catholiques. C'est en se repérant, en se connaissant, en se rencontrant qu'ils vont former une communauté de base, une fraternité paroissiale. Nous apparaît ici un des premiers objectifs des fraternités paroissiales : c'est cette proximité entre les chrétiens d'un même lieu géographique qui favorisera la proximité avec les autres, chrétiens plus éloignés de l'Église, personnes en attente ou en difficulté.
- *Ou en raison d'un projet commun d'actions de proximité.* On peut imaginer en effet que, dans une aumônerie d'hôpital, une fraternité cherche à être proche des familles des malades ou du personnel soignant. Ce sont effectivement des personnes qui se retrouvent dans un même lieu, sans l'avoir choisi bien sûr. Pour l'instant, je suggère de ne pas introduire cette possibilité dans les paroisses, pour éviter de tout mélanger.

Qu'avons-nous appris ? Le point de départ de la constitution des communautés de base, fraternités paroissiales, c'est le quartier, le village. Là où habitent des chrétiens. Pour éviter que la paroisse ne se réduise aux quelques catholiques qui sont actifs et qui peuvent se déplacer, la création des communautés de base, fraternités paroissiales permettra de conserver et de densifier le tissu chrétien dans les différents quartiers, villes ou villages qui forment la paroisse. Cet impératif ne découle pas d'un choix que nous ferions. C'est un appel du Christ à

former une famille avec celles et ceux qu'il nous demande d'aimer comme des frères et sœurs et qui sont déjà là. En quelque sorte, ces communautés de base, ces fraternités forment l'ossature de la paroisse.

Une fois constituées, ces communautés de base, fraternités paroissiales, qu'auront-elles à vivre et à faire ? Monseigneur l'Évêque leur propose comme quatre piliers.

- **Connaître la vie locale** : la vie toute proche, celle du quartier ou du village, celle des gens. Nous y parviendrons en partageant et aussi en prenant le temps de rencontrer les autres, de parler et surtout d'écouter.
- **La mise en œuvre d'actions de proximité** : il pourrait y avoir une première tâche qui, à partir du noyau de départ, consiste à repérer les catholiques, à les rencontrer et à les inviter à se retrouver avec ceux du quartier. Puis, la fraternité pourrait chercher à être présente aux actions communes : fêtes des voisins, accueil des nouveaux arrivants... À être présent ou à les initier. Progressivement la connaissance du quartier incitera la fraternité à entreprendre telle ou telle action.
- **Le partage de la Parole de Dieu et de la prière** : c'est bien sûr la source. C'est bien la Parole de Dieu qui nous invite à sortir à la rencontre des uns des autres pour vivre en frères. Souvenons-nous de la réponse de Jésus à ceux qui lui annoncent : « *Ta mère et tes frères se tiennent dehors : ils veulent te voir* ». « *Ma mère et mes frères, ce sont ceux qui écoutent la Parole de Dieu et la mettent en pratique* » (Lc 8, 20-21). Non pas que Jésus rejette sa famille biologique, non mais il présente la famille de Dieu comme celle qui réunit celles et ceux qui écoutent Dieu dans sa Parole, dans sa conversation amoureuse avec nous. Marie, la mère de Jésus, en est comme le modèle. Oui, la méditation et le partage de la Parole de Dieu, sa mise en œuvre dans nos vies, fondent, forgent, créent notre fraternité. C'est elle qui va nous guider, nous interpeler peut-être, mais toujours nous appeler à l'amour. La prière sera le ciment de notre fraternité, puisque par elle nous nous tournons ensemble vers Dieu en lui disant : Père. Le cœur et la source de cette prière, c'est bien sûr l'Eucharistie dominicale. Prévoyant l'évolution des paroisses, la charte synodale dans le principe, *Vivre le dimanche en Église*, demande, dans sa décision 1, de vivre régulièrement un grand rassemblement dominical dans la paroisse. Cette décision, pourrait-on dire, trouve sa pleine actualité aujourd'hui. Il est aisé de comprendre que pour les communautés de base-fraternités paroissiales, il sera vital de vivre ensemble le repas du Seigneur, ce temps de convivialité sacramentelle avec Dieu et avec les frères et sœurs, le sommet et la source de la vie chrétienne, comme le dit si bien le concile Vatican II. Et ce sont ces mêmes fraternités qui inviteront les personnes de leur village ou de leur quartier à se joindre à eux.
- **La convivialité** : vivre heureux ensemble et, pour cela, ménager des moments de détente et de partage. Nous aurons assez d'imagination pour créer de tels événements. Il serait souhaitable que nous vivions une convivialité ouverte. Autrement dit, il est tout fait possible que le premier contact que nous souhaitons prendre avec des gens du quartier ou du village se fera autour d'un pot ou d'un café.

Maintenant, supposons que, dans la paroisse Sainte-Claire, se forment douze fraternités. Elles ne peuvent pas être isolées les unes des autres puisqu'elles sont l'ossature de la paroisse. Il reviendra à l'EAP d'établir un lien fraternel avec chacune d'entre elles. Monseigneur

l'Évêque a demandé à juste titre que chaque paroisse se dote d'un projet paroissial pour une période de trois ans. Ce projet sera en quelque sorte la feuille de route des fraternités, qui, chacune à sa mesure, verra comment mettre en œuvre ce qui est prévu dans le projet. Toutes ces propositions créeront des liens forts, constitutifs d'une paroisse. Dans l'avenir, il est clair que les fraternités devront être associées à l'élaboration de ce projet paroissial.

PAR OÙ COMMENCER ?

Dans chaque village, dans chaque quartier, des chrétiens se rencontrent déjà pour telle ou telle raison : le relais, l'équipe liturgique, l'accueil... Je crois qu'il faut partir de là. Il ne s'agit pas de soustraire ces personnes à leur mission respective mais de les inviter à commencer à former cette communauté de base, à en être comme le noyau. Vous le comprenez bien il sera nécessaire de les aider à bien saisir les enjeux de cette proposition pastorale.

C'est pourquoi une de mes premières missions avec l'équipe diocésaine, est d'élaborer **la charte des fraternités** pour vous permettre de commencer sur de bons rails. En première approche, il me semble qu'elle devrait comporter au moins trois parties : bien définir ce qu'est une communauté de base-fraternité paroissiale, puis indiquer quels sont ses objectifs et enfin définir ses missions. Cette charte devra être accompagnée de fiches : comment démarrer ? Comment s'organiser et à quel rythme ? Comment vivre et « faire » paroisse ? ... La charte et ces fiches seront évolutives ou fur et à mesure que nous avancerons ensemble.

Il est clair que nous devons tenir compte de nos forces. Ensemble nous devons bien saisir les enjeux de ces communautés de base pour l'avenir de nos paroisses et de notre diocèse. L'équipe diocésaine, en cours de constitution, est à votre disposition pour vous épauler et apprendre à marcher avec vous.

Puisque, cet après-midi, je m'adresse aux « cadres » des deux paroisses, je suggère que, dès maintenant, vous commenciez par chercher quels sont dans vos quartiers ou vos villages les embryons de communauté de base ? Puis vous pourriez vous demander qui pourrait être convoqué ou rencontré pour entrer, vous et eux, dans cette perspective pastorale ? Et peut-être, vous donnez quelques objectifs : à la fin de l'année pastorale, où souhaiterions-nous en être ?

CONCLUSION

Vous êtes en droit de dire : encore un travail supplémentaire. C'est vrai. Mais il en va de la vitalité et peut-être même de l'existence de nos paroisses. Plus encore, c'est une réponse à l'appel missionnaire que nous lance Monseigneur l'Évêque. Dans l'avenir, les paroisses seront structurées par les communautés de base-fraternités paroissiales. Nous allons essayer de marcher ensemble pour nous apprendre mutuellement les bons chemins et nous signaler les impasses. C'est exactement la définition du mot synode : marcher ensemble.

Claude Cesbron
Octobre 2014

